

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'Insertion  
0413319866

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUILLET 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

**OBJET : Action d'accès aux soins dans le domaine de la santé mentale : convention liant le département des Bouches-du-Rhône et le centre hospitalier Edouard Toulouse**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du revenu de solidarité active (BRSA) a droit à un accompagnement social ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi.

Le Conseil départemental finance dans son programme départemental d'insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais en tenant compte aussi des résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion. Elle est portée par le centre hospitalier Edouard Toulouse.

L'action relève de l'accompagnement social.

Il s'agit d'un renouvellement d'action.

Le centre hospitalier Edouard Toulouse propose l'action d'accès aux soins dans le domaine de la santé mentale pour 10 vacations hebdomadaires réalisées par l'équipe mobile liaison psychiatrie-précarité sur les territoires des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille, de Septèmes-les-Vallons et des Pennes-Mirabeau.

Cette action permet l'accès aux soins des BRSA confrontés à des difficultés d'ordre psychiatrique afin de les amener à une prise en charge thérapeutique.

La collectivité dispose d'une convention relative à l'accès aux soins des BRSA dans le domaine de la santé mentale avec 6 établissements hospitaliers au total, assurant une couverture quasi intégrale du territoire. Ces actions, développées depuis 1997 au regard des besoins identifiés par les équipes de terrain, sont particulièrement bien repérées par les professionnels de l'insertion. Elles répondent à un besoin prégnant dans les parcours des BRSA. Les difficultés d'ordre psychique sont souvent évoquées comme un frein réel à l'insertion face auquel les référents se trouvent démunis.

Les objectifs de l'action sont les suivants :

- 1) accueillir et orienter un public en précarité ; il s'agit d'expliquer et dédramatiser la démarche de prise en charge psychologique, de prévenir les troubles psychiatriques ou leur aggravation ;

- 2) intervenir auprès des acteurs du dispositif d'insertion dans l'objectif de leur apporter un appui technique dans l'accompagnement des BRSA particulièrement fragilisés et en souffrance.

L'équipe mobile d'Edouard Toulouse réalise les vacations d'une demi-journée suivantes, sur les lieux accueillant des BRSA :

- association pour la concertation et l'animation du développement local (ACADEL) - lieu d'accueil des 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille : 1 vacation par semaine ;
- service d'accompagnement et de réinsertion des adultes (SARA LOGISOL) - lieu d'accueil des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille : 2 vacations par semaine ;
- agir pour le développement des actions d'insertion (ADAI) - lieu d'accueil des 1<sup>er</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille : 1 vacation par semaine ;
- association départementale pour l'emploi intermédiaire (ADPEI) - lieu d'accueil du pôle 1/5/6/7 : 1 vacation par semaine ;
- pôle d'insertion 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille : 1 vacation par semaine ;
- pôle d'insertion 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille : 2 vacations par semaine ;
- accueil de jour Marceau Consolat : 2 vacations par semaine.

Par ailleurs, l'équipe mobilise accompagne tout type de public, BRSA ou non. Ainsi les éléments de bilan suivants ne concernent pas uniquement les BRSA.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,

*Bilan final de l'action 2016 :*

- 259 BRSA ont été reçus et accompagnés sur un total de 489 personnes ;
- 69% des personnes ont été amenées à initier un parcours de soin, 25% à restaurer un parcours de soin et 6 % étaient déjà suivies ;
- 3 771 actes ont été dispensés par l'équipe mobile, dont 2243 consultations ;
- les problématiques rencontrées par le public sont principalement des troubles psychotiques (35% du public), des troubles de l'humeur (20%), des troubles névrotiques (24%) ;
- le public a été orienté pour une prise en charge, à 36% vers un suivi par le centre hospitalier Edouard Toulouse, à 24% vers un centre médico psychologique, à 10% en hospitalisation psychiatrique et 4% vers un psychiatre libéral, etc.

Par ailleurs, l'équipe mobile intervient auprès des référents sociaux, à la demande, lors des permanences au sein des structures sociales.

*Bilan intermédiaire de l'action 2017 arrêté au 31/12/2017 :*

- 238 BRSA ont été reçus et accompagnés sur un total de 448 personnes ;
- 4 025 actes ont été dispensés par l'équipe mobile, dont 2 095 consultations.

En conséquence les résultats de l'action sont très satisfaisants.

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 01/05/2018 au 30/04/2019 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent.

Ce rapport concerne le financement du centre hospitalier Edouard Toulouse selon la proposition énoncée dans le tableau annexé.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL